

Bonjour, mon nom est Jean-François Dubuc et je suis enseignant en technologie de la mécanique du bâtiment.

Question : Comment l'implantation d'un nouveau programme est-elle vécue par un petit département du secteur technique?

La réponse est : **"ça fait mal"**. Pour élaborer sur cette réponse, je vais décrire les différentes phases de ce que nous avons vécu dans le département de la mécanique du bâtiment.

- **Conception de programme** : cette étape consiste à concevoir un nouveau programme. Dans notre département, nous avons eu en un an 30 réunions de travail à raison de 3 heures par réunion et environ 2 heures de préparation préalable par réunion. Ceci représente 10% de surcharge de travail pour l'ensemble des 5 membres du département durant une année entière. Le dégageant usuel est de 0.2 ETC année.
- **Aménagement des locaux du département** : nous sommes passés au travers 19 propositions d'aménagement pour reconfigurer le territoire du département et l'adapter aux nouveaux besoins du programme : 2 salles de classe, un espace d'étude étudiant avec ordinateurs, un corridor commun pour travail d'équipe des étudiants, bureaux de profs et salle de conférence. Nous avons eu une dizaine de rencontre avec les architectes et plusieurs centaines de courriels de débats d'aménagements. Des heures de plaisir qui correspondent selon moi entre 10% et 15% de surcharge de travail annuel pour les 5 membres du département. Il n'y a pas de dégageant pour ce travail.
- **Aménagement des laboratoires lourds** : l'aménagement des nouveaux laboratoires lourds était nécessaire pour adapter la technologie au nouveau programme. Nous avons éprouvé une difficulté majeure. Tous les équipements des laboratoires lourds doivent être conçus sur mesure. Tous les enseignants ont eu à collaborer pour leur partie respective qui correspond à leur champs propre d'expertise. Ce travail est de même nature que celui d'ingénieurs en bureau de génie conseil : conception d'ingénierie, préparation de plans et de devis descriptifs pour aller en appel d'offre publique, collaborer à l'appel d'offre, participer à la sélection des entrepreneurs et superviser les travaux de construction. Tout ce travail des enseignants se fait bénévolement en sus de leur tâche d'enseignement . La durée prévue des travaux est d'approximativement de 5 ans dû à la limite de la capacité bénévole des enseignants en plus du fait que tous les travaux ne peuvent être faits simultanément. Il n'y a pas de dégageant pour ce travail.

- **Implantation académique** : tous les cours changent de contenu et surtout d'approche pédagogique suite à la réforme de l'enseignement collégial. Il faut modifier les approches pédagogiques de "ce qu'ils savent" à "ce qu'ils sont capables de faire". En ce sens, toutes les notes de cours doivent être rééditées pour ces nouveaux cours. En cheminement typique, les cours du nouveau programme sont implantés sur 3 ans. Ce ne sont pas tous les nouveaux cours qui changent la même année. Par contre, puisque l'implantation des laboratoires lourds suit un rythme plus lent que l'implantation des nouveaux cours, le matériel pédagogique (notes de cours, travaux dirigés, manipulations en laboratoire) doit être réajusté au fur et à mesure que les équipements deviennent disponibles dans les laboratoires lourds. Nous vivons donc, au niveau de l'enseignement, une période de transition obligée durant laquelle chaque enseignant doit constamment ajuster son matériel pédagogique sur une période de 3 à 5 ans au fur et à mesure que les équipements deviennent disponibles dans les laboratoires lourds. Il n'y a pas de dégageant pour ce travail.

Conclusion : Je considère un changement de programme de DEC comme étant un "Tsunami" pour un petit département dans lequel les ressources humaines sont déjà pas mal sollicitées. Si on ajoute en plus les obligations liées aux cours du soir de la formation continue (AEC de soir) en plus des cohortes intensives vendues à emploi Québec, il y a là une belle recette pour épuiser les ressources humaines et démotiver les troupes... De plus, je suspecte que ce que nous avons vécu ne peut être très différent de ce que d'autres petits départements techniques ont pu vivre pour l'implantation de leur nouveau programme.

Finalement, Le tout se passe dans un contexte difficile de constante asphyxie des ressources financières du collège (entretenu par tous les gouvernements successifs depuis plusieurs années) qui se traduit, entre autre, par un alourdissement de notre tâche d'un côté et par des conditions de salariales imposées par notre gouvernement actuel pour 5 années (0,0, 2,2 2).

Ma vocation, c'est d'être enseignant. Mon plus grand plaisir, c'est dans la classe que je le trouve avec mes étudiants. Pour le reste, je vous dispense de mes sentiments vis-à-vis du contexte dans lequel nous devons exercer notre profession.